

LE
CUISINIER PRATICIEN

OU
LA CUISINE SIMPLE ET PRATIQUE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION DE LA CUISINE

1. — La cuisine est l'art de façonner, de cuire, d'apprêter les substances sapides ou alimentaires, et d'en former, à l'aide de combinaisons savantes, ayant le goût pour base et pour guide, des mets propres au soutien de la vie et particulièrement agréables à quatre de nos sens : le goût, l'odorat, la vue et le toucher.

2. — Les mets apprêtés pour nous servir d'aliments prennent en cuisine le nom de *préparations culinaires*.

3. — La cuisine a pour objet : 1° de présenter à l'homme des mets ou préparations culinaires ayant la